

Déclaration liminaire CTL du 08/11/2022

Monsieur le Président,

Partout en France et dans le monde, les mobilisations naissent et s'amplifient autour des revendications d'augmentation des salaires. Dans le même temps, les annonces de bénéfices faramineux des plus fortunés ou des entreprises du CAC40, voire de certains salaires de joueurs de football, accentuent ces disparités. Bref, la période que nous vivons cristallise les tensions et les difficultés pour les populations.

La détermination de l'administration centrale à avancer dans ses réformes quoi qu'il en coûte notamment pour le personnel n'est plus à démontrer. Si les budgets sont au rendez-vous pour les réformes structurelles tel n'est pas le cas pour la reconnaissance de l'engagement des agents. Un changement de cap humaniste et solidaire devient plus qu'urgent.

Le futur contrat d'objectifs et de moyens 2023/2027 est axé sur la modernisation pour ne pas dire l'e-modernisation. Dans ce schéma, peu ou pas, de place à l'humain de proximité. Au moment du remue-ménages, les agents ont demandé une place dans les réformes, la DG passe outre.

Dans ce contexte de déphasage avec la vraie vie de la DDFIP, **Solidaires Finances Publiques 43 répond par une exigence : la qualité de l'exercice des missions pour le service public et le personnel.**

L'industrialisation et la massification des tâches ont cassé les chaînes de travail . Les modifications prévues en ce qui concerne les ressources humaines ne sont pas rassurantes. La feuille de route de la DG se limite à une visibilité à 5 ans . L'attractivité par le biais de primes individualisées , le recours aux contractuels, à l'hyper profilage des postes ne sont pas les bons axes pour **Solidaires Finances Publiques. Ils cassent les droits et les garanties en termes de mobilité et de déroulement de carrière.**

Continuons avec les thèmes actuels M Le président , et les températures de nos bâtiments : 19°C dans un bâtiment mal isolé, très ventilé ne sont pas ressentis de la même manière que dans un bâtiment plus moderne. C'est également ignorer les contraintes liées à la vétusté de certains d'entre eux dans lesquels un chauffage homogène est strictement illusoire. Encore une

fois, le gouvernement préfère les slogans à une action efficace et concertée. En matière de chauffage, la norme AFNOR X 35-203 définit une température de confort de travail dans les bureaux entre 20°C et 22°C. D'où sort donc ce chiffre de 19 degrés, y a-t-il eu une étude de faite à ce sujet ?

Solidaires Finances Publiques 43 espère que dans notre département le pragmatisme prôné par notre directeur général adjoint sera de mise. Il a indiqué « il n'est pas envisagé d'appliquer la consigne des 19° à l'aveugle, sans tenir compte des réalités et contraintes bâtementaires.

Pour **Solidaires Finances Publiques 43**, ces mesures d'économie d'énergie et d'économie budgétaire ne visent qu'une adaptation à une situation conjoncturelle alors que nous avons besoin d'un vrai grand plan de transition énergétique et écologique.

Si tout un chacun doit contribuer à un changement de pratiques et de comportements, cela nécessite en premier lieu pour notre administration des plans ambitieux et financés de rénovation énergétique pour les bâtiments. Même si nous avons un peu parlé des passoires thermiques lors de la dernière instance, nous aimerions connaître vos pistes et dossiers d'améliorations pour l'ensemble des locaux.

Autre thème , et suite à la mise en place des missions régionales de la politique de l'état, la mission domaniale est à nouveau réformée avec la mise en place des services locaux des domaines (SLD) et les pôles de gestion domaniale (PGD). Dans notre région, le PRIE (Pôle Régional Immobilier de l'Etat) va exercer une autorité hiérarchique sur les agents de la mission domaniale. Cela signifie que les agents, en restant géographiquement sur le même poste de travail, seront transférés dans les effectifs de la direction du PRIE. **Solidaires** dénonce ces réformes qui n'ont qu'un objectif : la compression à terme des effectifs

A l'ordre du jour de ce CTL également, le document de compte-rendu de gestion 2022, qui nous indique une photographie des chiffres, mais nous aurions aimé avoir un comparatif avec 2020 et 2021, car les économies immobilières doivent être conséquentes grâce au NRP ! Merci de nous fournir ces informations lors du premier CSA !

Vos élus Solidaires Finances Publiques 43 en CTL :

PONS Guillaume/ GABRIEL Frédéric/ MONTMORY Stéphanie/ BILLON Noémie-Lucie/
DUCROQUET Angélique/ DO CARMO Jean-Louis